

1. Interpellation introduite par Monsieur Achaoui relative aux problèmes de mobilité et commerciaux sur la chaussée de Gand et ses alentours.

Interpellatie ingediend door de Heer Achaoui betreffende de problemen inzake mobiliteit en handel in de steenweg op Gent en omgeving.

M. le Président :

Monsieur Achaoui, vous avez la parole.

M. Achaoui :

Merci Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs, comme vous le savez certainement, notre Commune connaît actuellement de sérieux problèmes de mobilité et ce, à cause de certains travaux en cours. Les conséquences sur le plan commercial sont tout simplement alarmantes et désastreuses. En effet, les interpellations des commerçants de la chaussée de Gand et de la Place communale ne cessent pas. Une lettre ouverte a d'ailleurs fait l'objet d'un courrier envoyé aux membres du Collège des Bourgmestre et Echevins. Il s'agit d'un courrier dans lequel les commerçants manifestaient leur inquiétude et portaient à votre connaissance les plaintes généralisées grandissantes auxquelles s'ajoutent les mécontentements manifestes des clients. Les réclamations sont de diverses natures et les conséquences sont dramatiques pour nos commerçants.

Concernant la mobilité et sa problématique, suite aux travaux d'aménagement en cours de la Place communale, la situation s'est fortement dégradée et pénalise considérablement le tissu économique dans son ensemble. Pourquoi ? Il y a l'absence d'emplacements de parking alternatifs suffisants et ce, malgré les promesses faites lors des réunions préliminaires de chantier, la signalisation inexistante et ce, à des endroits stratégiques de la chaussée de Gand pour indiquer clairement les emplacements disponibles, quand il y en a.

Il faut relever également la saturation des emplacements des rues avoisinantes qui ne peuvent absorber le trafic comme il faut déplorer la perte de la clientèle qui renonce à faire ses courses après avoir circulé un temps considérable en vue de trouver un emplacement libre, et l'intransigeance journalière d'une Police aguerrie à verbaliser.

Le deuxième point qui est également important a trait au facteur de la dynamique économique : absence de pro-activité et de volonté politique pour pallier la dégradation économique, manque de concertation et d'implication de l'Echevinat en charge du commerce, plan d'action inexistant, commerçants voués à eux-mêmes, manque ou très peu de communication, sentiment de malaise et de pression inconfortable.

Devant ce constat alarmant et l'inquiétude grandissante, il y a lieu de réagir urgemment, sous peine de voir notre belle artère commerciale disparaître à jamais. Je vous rappelle que l'association des commerçants a mené tant bien que mal des actions afin de promouvoir la chaussée de Gand et ses commerces. En effet des actions ont été menées pour attirer davantage de clients et, surtout, une clientèle nouvelle au-delà des frontières de la Commune de Molenbeek. Pour les raisons évoquées, nous constatons

actuellement un glissement vers d'autres artères commerciales des Communes avoisinantes.

Alors, mes questions sont très simples et demandent des réponses concrètes, car il s'agit d'un problème en effet très concret. Comment comptez-vous remédier au plus vite au problème du parking - ça a déjà été évoqué, mais les réponses restent insuffisantes - et comment comptez-vous gérer la nouvelle problématique du trafic infernal ? Pourriez-vous nous communiquer clairement votre plan d'action pour redynamiser le secteur économique ? Quelles sont vos actions concrètes, compte tenu de l'ampleur du sujet et de l'importance de la dynamique commerciale dans la vie de notre Commune, des recettes communales importantes, voire des taxes ? Quelle est votre ambition et volonté politique dans la reconsidération budgétaire pour 2014 ? Et enfin, comment expliquez-vous l'incohérence budgétaire qui se traduit au niveau des chiffres des années 2013 et 2014, dépenses par rapport aux recettes et ce, tant au niveau budget ordinaire qu'extraordinaire ? En effet, on constate que les dépenses prévues pour 2014 sont de l'ordre de 89.000 euros, et les recettes ? (Evidemment il y a les droits de passage qui sont importants). Donc, on se pose quand même pas mal de questions par rapport à cette cohérence budgétaire, par rapport à une ambition politique, compte tenu du fait que l'économie et le commerce sont très importants pour notre Commune.

Merci Monsieur le Président.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Monsieur l'Echevin, vous avez la parole.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Je vais essayer d'être sympa aujourd'hui, parce que c'est une interpellation qui a été introduite, il y a belle lurette, suite à ma remarque, la dernière fois, relative au fait que le Conseiller Achaoui n'était pas présent pour interpellier. J'avais trouvé cela dommage, dommage surtout de faire travailler les membres de l'Administration. Mais c'est une très bonne chose qu'il ait pu la réintroduire. Ainsi ça permettra, à travers quelques explications, de clarifier les choses par rapport à ce qui se passe plus particulièrement autour de l'artère commerciale de la chaussée de Gand dans le vieux Molenbeek.

Concernant les deux dernières questions ayant trait à l'aspect budgétaire, Monsieur Achaoui, nous avons longuement débattu de la question à l'occasion de la présentation du budget le mois dernier. Je vais donc me contenter de répondre aujourd'hui à vos trois premières questions et, dans un premier temps, à celle relative à la problématique du parking. Effectivement, nous avons tous pu le constater, suite aux travaux qui se déroulent sur la Place communale, il y a un problème de congestion de certaines artères dans le Vieux Molenbeek. Il faut rappeler quand même que ces travaux qui ont été décidés en 2010 ont pour objectif de finaliser une place qui sera une place remarquable, une place partagée où il y aura une circulation limitée. Et c'est un choix politique fait sous l'ancienne législature que nous assumons pleinement. Des engagements ont été pris par rapport à des entreprises, par rapport au pouvoir subsidiant. Nous réalisons donc ce qui a été décidé, bien que nous sachions que cela va causer évidemment quelques préjudices aux commerçants. Des préjudices dans un premier temps, parce qu'il va y avoir une suppression des places de stationnement. Face à ces conséquences de déplacement des

places de stationnement, le Collège a décidé d'essayer de trouver des alternatives. Contrairement à ce que vous affirmiez, Monsieur Achaoui, il n'y a pas une passivité de la part du Collège mais, au contraire, une pro-activité. Nous avons pour cela travaillé en concertation avec le noyau commercial que vous évoquiez. L'association des commerçants ainsi que des commerçants ont été consultés dans le but d'essayer de trouver ensemble des solutions alternatives. Il est vrai que nous tenons un discours réaliste aux commerçants et que nous ne recourons pas à des formules destinées à contenter tout le monde. Néanmoins nous avons fait plusieurs propositions dont celle qui consiste à trouver des moyens de stationnement par rapport au flux de clients qui viennent tous les jours à Molenbeek. Et contrairement à ce que vous affirmez, nous avons ici des études très sérieuses qui ont été menées par la Région et qui arrivent à la conclusion que le noyau commercial du centre historique de Molenbeek n'est pas en train de déperir. Au contraire, le nombre de clients augmente tous les jours. C'est ainsi l'une des artères les plus importantes de Belgique en termes de taux de fréquentation par rapport à la moyenne nationale. Par rapport au fait que les clients se déplacent, contrairement à ce qu'on croit, en voiture, il faut remarquer que c'est une erreur de le penser, car selon une étude qui a été faite en 2011, il est démontré que la grande majorité, soit près de 75 %, viennent dans le noyau commercial soit à pied, soit en transports en commun. Et c'est important de le rappeler.

Pour pouvoir aider les gens qui viennent en voiture, nous avons identifié deux parkings : le premier que vous connaissez très bien, est celui de la rue Brunfaut. Et pour y accéder, contrairement à ce que vous dites, nous avons mis en place une signalétique provisoire. Provisoire, pourquoi ? Parce qu'il y a un plan qui sera mis en œuvre et qui porte sur une signalétique qui sera mise en place au niveau de l'ensemble de la Commune – mon collègue pourra éventuellement le confirmer. Pour l'instant, nous avons installé une signalétique provisoire et nous avons aussi adressé une demande à la Région, de sorte à pouvoir accéder plus facilement à la rue Fernand Brunfaut. Vous savez que la chaussée de Gand jusqu' au pont sur le canal, c'est un sens unique, et nous avons fait une demande pour pouvoir utiliser cette partie de l'artère en double sens et accéder ainsi plus facilement à la rue Brunfaut. Ça c'est une mesure concrète que le Collège, en concertation avec les commerçants, a décidé de prendre comme il a demandé aussi de solliciter la participation de gestionnaires de parkings privés. Et pour ce faire, nous avons pris contact avec le parking qui se trouve rue Delaunoy et une signalétique spécifique va être ajoutée à celle indiquant la rue Fernand Brunfaut pour permettre aux commerçants de pouvoir bénéficier d'une clientèle qui pourra, dès lors, stationner ses véhicules rue Delaunoy où se trouve - je le rappelle - un parking avec une centaine d'emplacements. Cela va permettre ainsi de soulager les automobilistes qui viennent faire leurs courses dans le noyau commercial du Molenbeek historique.

Comment gérer la nouvelle problématique du trafic infernal ? Comme vous le savez, il y a un Plan de mobilité que nous mettons en œuvre, même si nous sommes pour l'instant un peu pénalisés par les travaux et il faut attendre la fin pour pouvoir se rendre compte que les différentes mesures que nous avons prises vont pouvoir faciliter la vie des commerçants.

En matière de développement économique - apparemment c'est votre dada - vous sous-entendez avec force une certaine inactivité de la part de l'Echevin et des services. Et je tiens à vous dire que vous devez vraiment vous rassurer, parce qu'il y a non seulement des gens très compétents au sein de cette Commune – je parle de la Maison communale, du Centre d'Entreprises – mais aussi de tous les acteurs et opérateurs du développement économique avec qui nous travaillons de concert, main dans la main. Et contrairement à ce qu'a dit tout à l'heure le Conseiller Jeff Van Damme qui s'est félicité que l'Echevine de la Jeunesse ait présenté un plan destiné à mettre en place des projets à l'attention des

jeunes, le service du Développement économique va venir bien évidemment dans les prochains mois avec un plan de développement économique local par lequel nous allons pouvoir vous exposer toutes les mesures qui vont être prises dans l'objectif de soutenir le développement économique, parce que je fais partie des gens – et le Collège partage la même vision que moi – qui sont convaincus qu'on ne peut développer ni l'emploi, ni la richesse sur un désert économique.

Nous allons donc venir avec des propositions très concrètes pour pouvoir aider les commerçants et les PME de cette Commune. Et cela se fera évidemment en concertation avec la Région et le pouvoir fédéral.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Mon collègue a été assez complet. Je voudrais revenir un peu sur l'aspect mobilité. Effectivement, une étude régionale a été menée entre 1999 et 2011 pour analyser le mode de déplacement de la clientèle de quatre noyaux commerciaux bruxellois que sont les noyaux Wayez, Fripiers, Goulot, Louise et Place Dumon. Il s'avère que l'automobile est le mode de déplacement utilisé par seulement moins de 15 % de la clientèle dans les trois premiers noyaux commerciaux et de 40 % dans les quatre. Et dans tous les cas, les modes de déplacement principaux pour s'y rendre, sont les transports en commun et la marche.

Sur le plan évolutif, on passe d'une moyenne de 25 % de déplacements en voiture en 1999 à 16 % en 2011. Les autres modes de déplacement sont en augmentation.

L'étude régionale montre également que les commerçants surévaluent le nombre de leurs clients se déplaçant en voiture et sous-estiment le nombre de leurs clients se déplaçant en transports en commun et à pied. A titre d'exemple, rue Wayez, alors que les commerçants estimaient à 39 % leur clientèle automobiliste, celle-ci ne représente en réalité que 9 %. On peut dès lors comprendre l'inquiétude des commerçants, car elle correspond à l'image qu'ils se font de leur clientèle. En conséquence, il est essentiel d'améliorer avant tout le confort des piétons pour améliorer l'attractivité des commerces, ce qui est l'objectif de l'aménagement de la Place communale.

Il suffit de se rendre rue des Fripiers pour constater que le nombre de piétons, et donc de clients, a fortement augmenté depuis qu'elle est devenue piétonne.

Concernant la clientèle se rendant en voiture qui devrait représenter 15 % de la clientèle, comme pour les autres noyaux commerciaux, le parking Brunfaut est l'alternative au stationnement sur la Place communale. On remarque d'ailleurs une augmentation de sa fréquentation le samedi et le dimanche. Pour les non-Molenbeekoïses, le stationnement est moins cher qu'en surface, pour une durée supérieure à 3 heures. Concernant la visibilité du parking, des panneaux ont été placés ce mois-ci. A plus long terme, des panneaux indiquant le nombre de places disponibles seront installés dans le cadre d'un plan régional de télégestion des parkings. Ce qu'il faut savoir par rapport au parking Brunfaut, contrairement à ce qu'on croit, c'est qu'il y a constamment entre 40 et 100 places de libres. C'est donc l'endroit vers où les commerçants devraient orienter leurs clients.

M. le Président :

Dank u Mijnheer Gypers.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

J'ai attentivement entendu les réponses qui ont été formulées. J'ai fortement écouté cette ambition de vouloir développer un certain nombre de choses sur le plan économique. Mais à la lecture des chiffres qui ont été avancés pour 2014, je m'interroge parce que, pour le poste 'dépenses' concernant la rubrique commerce-industrie, rien que pour le poste de fonctionnement, je vois que c'est 56.000 euros, un transfert de 24.000 euros, pour un total de 80.000 euros, ça c'est pour l'année 2014. Donc, expliquez-moi comment avec une telle ambition, avec une redynamisation complète du secteur économique de notre artère commerciale, etc, avec un budget limitatif de 80.000 euros, on veut être ambitieux. Alors je peux comprendre que, au niveau théorique, on puisse formuler un certain nombre de choses, mais restons pragmatiques par rapport aux besoins et par rapport aux moyens qu'on a surtout. Donc je m'interroge, je m'inscris dans cette volonté de vouloir redynamiser ; mais encore une fois, l'élément budgétaire est un outil essentiel. Deuxième point, on a évoqué la question des possibilités de parking rue Delaunoy et autres. Il faut signaler que celui de Delaunoy est sollicité par pas mal d'institutions telles que Bellevue, telles que les mosquées. Il ne faut donc pas se leurrer à cette évocation qui consiste à dire que Delaunoy va être la solution en termes de parking. On évoque des possibilités d'emplacement au niveau Brunfaut, alors une question : comment orienter les gens qui viennent faire leurs courses vers cette solution-là ? Donc, il y a un manque de communication et c'est ce que je déplore aujourd'hui.

Merci Monsieur le Président.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

**2. Interpellation déposée par Monsieur Achaoui relative à la politique sportive et au dysfonctionnement et mécontentement de certaines équipes sportives.
Interpellatie ingediend door de Heer Achaoui betreffende het sportbeleid, het slecht functioneren van, en de ontevredenheid bij sommige sportteams.**

M. le Président :

Monsieur Achaoui, vous avez la parole.

M. Achaoui :

Monsieur l'Echevin, force est de constater que Facebook est un outil d'information fortement utilisé. Il permet aisément au citoyen d'exprimer son point de vue, de faire connaître son mécontentement et de faire entendre ses revendications diverses. Récemment, notre club-phare qui évolue en Nationale, a dû s'expatrier dans une autre Commune pour jouer son match de championnat ! Faute de cette solution de dernière minute, l'équipe aurait enregistré un forfait et une amende. Cette mésaventure s'est déjà produite par le passé. Outre ces faits précis, il faut signaler aussi certains dysfonctionnements comme, par exemple, ceux du club *RWDM-FC Brussels* – ce dossier fera l'objet d'une interpellation toute particulière – ou encore la fermeture de la piscine qui a

été longuement évoquée, ainsi que les travaux de la Salle du Sippelberg et les retards qu'ils accusent, retards largement relatés dans Facebook. Ce qui, incontestablement, porte atteinte à l'image de notre Commune et à l'Echevinat des Sports en général. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la pratique des sports est essentielle à tous points de vue. Les recommandations incessantes vont dans ce sens et nous encouragent tous à la pratique d'un sport. Cependant, les recommandations et la volonté ne suffisent pas, il faut des moyens et une réelle politique sportive. Et c'est là où les choses semblent se compliquer. En effet, après analyse des moyens budgétaires largement insuffisants programmés pour 2013 et 2014, on ne voit pas comment vous comptez redynamiser la nouvelle politique sportive avec une marge de manœuvre budgétaire quasiment inexistante. Vous avez prôné le changement et l'innovation, mais de quel changement parliez-vous et à quand cette fameuse innovation ?

Outre ces interrogations, voici mes questions précises : que comptez-vous faire pour remédier définitivement à la problématique de l'équipe de foot en salle et d'autres équipes qui se voient ainsi pénalisées, ainsi que pour sensibiliser la population à davantage de sports ?

Merci beaucoup pour vos réponses.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Monsieur l'Echevin, vous avez la parole.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Je vais être un tout petit peu moins gentil dans le cadre de mes réponses, parce qu'ici, on sent véritablement une animosité à travers cette interpellation qui, je le rappelle, a été présentée après que Monsieur Achaoui travaille ou plutôt collabore comme entraîneur au sein de l'école de foot. Et depuis que nous avons mis fin à cette collaboration, subitement il est sorti de sa léthargie, et enfin il a trouvé sa fonction de Conseiller communal, et c'est une très bonne chose pour le fonctionnement démocratique de notre Conseil.

Avant de répondre plus précisément à vos questions, Monsieur Achaoui, je voudrais vous dire très sérieusement par rapport à la politique sportive, il faut quand même reconnaître qu'en termes d'héritage, ce n'est pas un héritage glorieux que j'ai entre les mains. Ce soir, vous avez évoqué le problème de la piscine, mais aussi toute la gestion du FC Brussels avec tous les travaux qui devaient être faits dans les infrastructures, ainsi que le fonctionnement de Molenbeek Sport qui fonctionnait de manière très archaïque. Je voudrais vous rappeler quand même que ces structures coûtent énormément chers aux contribuables molenbeekoïses, parce que, en tout cas au niveau de la présidence, il y avait quelqu'un qui n'avait malheureusement pas pour ambition d'améliorer le fonctionnement et ainsi de faire des économies aux citoyens molenbeekoïses. Et donc, Monsieur Achaoui, le fait auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, étant très important, et je peux vous le dire, que nous sommes en train d'entamer de très grandes réformes, comme par exemple, nous sommes en train de revoir toute la structure de Molenbeek Sport, qui je vous rappelle, fonctionne depuis 20 ans de la même manière, et qui est un coût extrêmement important pour les Molenbeekoïses, et ceci est un travail énorme, titanesque, qui nécessite un groupe de travail, d'accompagnement avec différentes instances, que ce soit au niveau de la Fédération de la Ville de Bruxelles, au niveau de l'ADEPS, mais aussi au niveau des spécialistes des

finances. Nous allons dans les prochains mois proposer une nouvelle structure juridique qui va redynamiser l'ensemble de nos infrastructures et aussi faire en sorte qu'il y ait des économies d'échelle, qu'on puisse bénéficier des moyens auxquels nous n'avons jamais pu prétendre parce que malheureusement, la direction de Molenbeek Sport, je pense ici au niveau politique évidemment, n'a jamais pris la peine de faire les démarches nécessaires pour soulager les deniers des Molenbeekois.

Et donc, par rapport au problème que vous soulevez concernant le club, d'abord je vous rappelle, cher Monsieur, que je ne suis pas responsable de la gestion des salles, que la gestion des salles et l'infrastructure se fait par le Molenbeek Sport. Donc l'Echevin des Sports ne s'occupe pas des réservations et ne peut pas savoir si une réservation a été annulée ou pas. Alors je voudrais, cher Conseiller, vous lire un courrier. Un courrier qui m'a été adressé par les responsables des deux plus importantes associations molenbeekoises, entre autres celle qui est évoquée par rapport à ce problème d'occupation de salles. Il m'a été adressé le 20 janvier, lorsque cette polémique d'occupation des salles a été commentée sur Facebook. Les responsables ont trouvé assez odieux cette récupération politique, donc ils m'ont adressé un courrier. Un courrier que je m'empresse de vous lire :

« Monsieur l'Échevin, par la présente, nous souhaitons réagir à l'interpellation au Conseil communal ce mercredi 21 janvier. »

Je vous rappelle quand même que cette interpellation date depuis quelques mois.

« La polémique concernant la salle de sports est survenue suite au fait qu'une de nos équipes de projet foot de salle Molenbeek n'a pu jouer deux rencontres en compétition à la Ligue francophone de football en salle. Très étonné des réactions politiques, nous ne comprenons pas l'ampleur des débats, surtout que celui-ci semble ne pas être basé sur les faits. Permettez-moi de vous communiquer les faits. »

Donc, Monsieur Achaoui, ça précise en fait que vous essayez de récupérer effectivement un fait qui n'a pas lieu d'être traité ici au Conseil communal.

« Permettez-moi de vous communiquer les faits. Depuis quelques années, déjà la LES et D'broej, deux associations du centre de la Commune de Molenbeek, offrent la possibilité à une centaine de jeunes entre 7 et 18 ans, de pratiquer le foot en salle. Afin de mutualiser les forces et offrir une meilleure qualité, nous avons décidé de fusionner les deux clubs à partir de la saison 2013-2014. La fusion permet la création d'un centre de formation en football en salle. Une équipe sénior en deuxième nationale sera l'image de marque du club et donne des perspectives pour les six équipes de jeunes, diabolins, pré-minimes, minimes, cadets, scolaires et l'équipe réserve. Foot salle Molenbeek veut être un moyen pédagogique et éducatif pour suivre les jeunes socialement, des écoles de devoir, des week-ends d'étude et des camps sportifs sont des outils qui permettent de faire le lien. Afin d'officialiser la collaboration entre la LES et VMGAJM, une convention a été signée fin novembre. Concernant les faits qui ont suscité la polémique, il s'agit de l'occupation d'une heure de salle de sports à la salle de Sippelberg. En effet, l'équipe réserve en compétition en troisième provinciale utilise la salle un lundi sur deux pour les rencontres à domicile. Le lundi 9 décembre, jour de l'incident, l'accès à la salle de sport nous a été refusé car la facture de la location de la salle n'aurait pas été payée. La gestionnaire de la salle a pris la liberté d'informer la Ligue francophone, ce qui était à mes yeux et aux yeux du Conseil d'association, une erreur et ça lui a été signalé, donc elle a contacté la Ligue francophone de football en salle pour annuler la rencontre. Les conséquences sont un forfait de 0/5 et une amende pour le club. Ceci a suscité une révolte auprès des bénévoles encadrants, notamment sur Facebook ».

Je vous épargne de la lecture de toute la lettre, car c'est une lettre de 3 pages. En résumé, ce qu'il faut savoir, c'est que l'occupation de la salle de sport le lundi etcétera, nous refusons toute récupération politique. Ce qui nous intéresse, c'est que les responsables politiques de cette Commune puissent œuvrer dans l'intérêt de tous les clubs sportifs de la Commune, et donc très clairement ici, Mesdames, Messieurs, il est indiqué noir sur blanc que premièrement, la Commune n'est pas responsable de ce qui s'est passé, et deuxièmement qu'il réfute toute forme de récupération. Et alors, j'invite ici les personnes qui sont tentées de faire de l'électoratisme à un cent, de faire attention avant d'instrumentaliser les jeunes des clubs sportifs de notre Commune. Ça, c'est une deuxième chose.

Troisième chose par rapport au budget, et bien, oui Monsieur Achaoui, les budgets sont les mêmes, ils n'ont pas évolué, ce sont les mêmes. Et nous allons, je vais vous le dire en guise d'introduction, nous allons réorganiser Molenbeek Sport. Nous avons l'ambition de le transformer en réseau sportif, avec une reconnaissance ADEPS qui va nous donner des moyens importants, nous allons pouvoir faire des économies d'échelle, des économies en recevant des subventions pour engager du personnel, et donc nous allons ainsi pouvoir utiliser au mieux les moyens dont nous disposons, parce que nous n'avons pas de moyens élastiques, et ça, nous l'assumons, en faisant en sorte de gérer les moyens financiers de la Commune avec parcimonie, et contrairement à ce que vous insinuez, nous ne sacrifions pas les clubs de sport, nous ne sacrifions pas nos jeunes en faveur d'autres postes.

Merci.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Merci Monsieur le Président.

Deux petites précisions, c'est vrai que vous avez été méchant, moi je vais être plus vrai. Concernant la situation du RWDM, je n'étais pas entraîneur, j'étais directeur sportif adjoint, nuance ! Donc, je vous rappelle quand même qu'il y a une différence importante.

Deuxième élément, je vous rappelle que nous sommes tous des Conseillers communaux, donc nous sommes des représentants des citoyens, d'individus, on est là pour relayer un certain nombre de problèmes, sinon quelle est notre utilité ? Qu'il soit important ou pas, conséquent ou pas, mais notre devoir est de conscientiser. Je peux comprendre que vous ne soyez pas responsable en ligne direct, néanmoins vous êtes responsable de l'infrastructure sportive et la gestion des salles fait partie de cette gestion. Donc, c'est trop facile de venir évoquer aujourd'hui que vous n'êtes pas responsable, que ce sont d'autres qui sont responsables, c'est beaucoup trop facile. Donc cela demande quand même une prise de responsabilité.

Deuxième élément par rapport à des éléments qui sont beaucoup plus probants, vous dites que les moyens sont les mêmes qu'en 2013. Je vous rappelle quand même, et les chiffres sont là, un exemple : sport – subsides aux organismes était de 108.000 euros, il n'est plus que 102.000 euros pour 2014.

M. l'Echevin El Khannouss :

C'est énorme, c'est extraordinaire.

M. Achaoui :

Attendez, attendez, j'y arrive. Un autre poste, c'est bien que vous me rappeliez le subside régional pour les clubs sportifs, les 500.000 euros ne sont plus que 350.000 euros.

M. l'Echevin El Khannouss :

Régional. Voilà, vous le dites, régional. Qu'est-ce que la Commune a à voir ? Arrêtez de dire des bêtises.

M. Achaoui :

Attendez, laissez-moi aller jusqu'au bout.

M. le Président :

Allez-y, Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Un bon Echevin, c'est celui qui trouve les outils. Alors, si pour vous, aujourd'hui, l'entité régionale ne constitue pas en soi un outil important, alors on peut barrer, supprimer un certain nombre de compétences au niveau local. Pour un certain nombre de choses, vous dites que vous êtes le tributaire d'un certain nombre de subsides au niveau régional. Et aujourd'hui, comme par hasard aujourd'hui, vous n'êtes pas tributaire de cela. Soyez cohérent par rapport à votre formulation et par rapport à vos réponses. Alors affirmer aujourd'hui que vous êtes statu quo par rapport à 2013, je dirais que non. Donc les dépenses sont moindres, les recettes également. Moi je pose légitimement la question et vous n'avez pas répondu à un certain nombre de mes questions. Mais ce n'est pas grave, vu l'heure, je ne pense pas qu'il soit très éloquent d'évoquer la chose. Je reste sur ma faim par rapport à cette ambition que vous promulgez systématiquement, vous allez revaloriser, vous allez redynamiser, vous allez concerter, vous allez créer un certain nombre de choses, mais vous ne disposez quasiment d'aucun moyen probant par rapport à la réalisation de ceci. Donc je m'interroge, et c'est légitime, pour revenir à la citoyenneté, nous sommes responsables, et nous sommes là pour représenter notre peuple, qu'il soit un groupe crépuscule ou pas, plus important ou pas, nous sommes là pour relier un certain nombre de choses, parce que notre mission avant tout, c'est de rapporter un certain nombre de faits, que ça vous plaise ou pas.

Merci Monsieur le Président.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Vu l'heure tardive et vu l'accord qui a été pris entre les différentes personnes qui ont présenté des interpellations, je vous propose de les reporter au prochain Conseil qui aura lieu la semaine prochaine mardi.

Nous avons encore un huis clos, il y a quatre ou cinq points à devoir passer. Ça, malheureusement, ça doit venir.

Meneer Berckmans, u heeft het woord.

M. Berckmans :

Geen probleem om de interpellaties volgende week te houden. Ik wil alleen vragen of wij die opnieuw moeten indienen ?

Dhr. de Voorzitter :

Nee, het is in orde.

Donc, ce n'est pas nécessaire de réintroduire les interpellations, pour ceux qui les ont introduites. Elles sont transférées automatiquement au Conseil prochain.

Voilà, si je peux bien demander aux personnes de bien vouloir quitter la salle, pour que nous soyons libérés rapidement.

L'incident est clos.

Je clos la séance publique.